

Réf: Dossier 447229

Avis de constitution

SOCIETE « MIAM-MIAM GLOUGLOU »

Siège Abidjan Marcory Zone 4 ; au sein de l'immeuble Hipocampe au 1^{er} étage, Lot non défini, Ilot non défini

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/09/2025, et enregistrés le 09/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIAM-MIAM GLOUGLOU »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE: Jus tropical; Bonbon ;Biscuit; Lait Caillé; Torfi; Amuse Bouche Confiture ;Eau Minérale

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Marcory Zone 4 ; au sein de l'immeuble Hipocampe au 1^{er} étage, Lot non défini, Ilot non défini

Dirigeant(s) Mlle BLY SEHAINOU AYMONE ELISEE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04876 du 02/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60408/GTCA/RC/2025 du 02/10/2025

